

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

**ARRÊTÉS**

24-F-456

24-DD-0774	Mandat spécial - Paris - 31 août au 1er septembre 2024 - Attribution
------------	--

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.